

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Diplôme : **DU THÉRAPIES FAMILIALES**

RESPONSABLE(S) : **Gesine STURM / Hamid ZOUHAIRI**

SESSION 1

Contrôle continu (pas de contrôle terminal)

Épreuve		Durée	Coeff.	Report
UE	Epreuve			
1	UE 101 Fondements théorico-cliniques niveau 1	Recherche bibliographique	20	☐
2	UE 102 Stage 1 ^{ère} année	Rapport professionnel	10	☐
3	UE 201 Fondements théorico-cliniques niveau 2	Étude de cas	20	☐
4	UE 202 Stage 2 ^{ème} année	Rapport professionnel	10	☐
5	UE 301 Fondements théorico-cliniques niveau 3	Mémoire	20	☐
6	UE 302 Stage 3 ^{ème} année	Rapport professionnel	10	☐

SESSION 2 (PAS DE SESSION 2)

(ne concerne pas les UE de M2 ni celles de Licences professionnelles)

Contrôle continu ET Contrôle terminal

Épreuve		Durée	Coeff.
UE	Epreuve		
1			
2			
3			
4			

Informations complémentaires

NB : L'évaluation des DU se déroule sur une session unique. Une absence à une épreuve implique la mention « absent » et la note 0 dans le calcul de la moyenne de l'UE. La note de l'UE résulte du calcul de la moyenne arithmétique entre les notes obtenues aux différentes épreuves, chacune affectée de son coefficient. Les épreuves ne sont en aucun cas capitalisables : seule l'UE validée (note supérieure ou égale à 10) est capitalisée et définitivement acquise.

Les UE ne sont pas compensables entre elles.

Si l'étudiant présent à l'examen n'a pas validé une UE et si celle-ci n'est pas compensée, l'étudiant est en droit de bénéficier à sa demande d'une épreuve de substitution dont la date sera fixée par le responsable pédagogique de l'UE.

En cas d'absence justifiée à un examen (voir liste des absences justifiables dans le contrat de formation), une épreuve de remplacement peut être demandée par l'étudiant au responsable pédagogique de l'UE dans le cadre des dispositifs prévus par l'université.